

Article de fond

La présence syndicale au Québec de 1997 à 2012 : une analyse différenciée selon le sexe

Par Alexis Labrosse¹

Introduction

Historiquement, au Canada, le taux de présence syndicale des hommes a toujours été supérieur à celui des femmes² principalement parce que ces derniers occupent la majorité des emplois au pays. Cependant, les femmes ont pris de plus en plus de place sur le marché du travail, si bien que la part de l'emploi entre les hommes et les femmes a eu tendance à se rapprocher au cours des années. Parallèlement, le secteur des services a pris beaucoup plus d'importance que celui de la fabrication, où l'on retrouve une forte proportion d'hommes. Selon Marie Drolet³ (2011) : « Les transformations structurelles de l'économie canadienne, comme la tendance à se détourner des emplois du secteur de la fabrication, ont eu un effet d'une importance disproportionnée sur les taux de syndicalisation des hommes. » En 2005, Ernest B. Akyeampong⁴ remarque, à partir des données de Statistique Canada, que le taux de syndicalisation des hommes et des femmes au pays est maintenant presque identique. En 2006, les données présentées par ce même auteur⁵ font état d'un taux de présence syndicale légèrement supérieur du côté des femmes. En 2011, S. Uppal⁶ constate que ce phénomène se poursuit au pays. Selon lui, un des facteurs qui expliquent cette tendance réside dans le fait que « les femmes ont connu des gains disproportionnés au chapitre des emplois syndiqués ». Labrosse⁷ observe également qu'en 2012, contrairement à la situation qui prévaut au Québec, le taux de présence syndicale des femmes excède légèrement celui des hommes en Ontario et dans l'ensemble des autres provinces canadiennes. En outre, la part de l'emploi des femmes dans le secteur public est plus élevée que celles des hommes, et ce, partout au pays. De fait, un peu plus de 6 emplois sur 10 étaient occupés par des femmes dans ce secteur en 2012, et ce, tant au Québec et en Ontario que dans l'ensemble des autres provinces canadiennes. À l'opposé, la part de l'emploi des femmes dans le secteur privé en 2012 était d'environ 47 % en Ontario et de près de 45 % au Québec et dans l'ensemble des autres provinces canadiennes.

1. Alexis Labrosse est économiste à la Direction de l'information sur le travail du ministère du Travail.
2. Akyeampong, Ernest B. (1997). Aperçu statistique du mouvement syndical ouvrier. *Statistique Canada, L'emploi et le revenu en perspective, hiver 1997 (1-11)*.
3. Drolet, Marie (2011). Pourquoi l'écart salarial entre les hommes et les femmes a-t-il diminué? *Statistique Canada, L'emploi et le revenu en perspective, printemps 2011 (3-14)*.
4. Akyeampong, Ernest B. (2005). La syndicalisation. *Statistique Canada, L'emploi et le revenu en perspective, août 2005 (20-44)*.
5. Akyeampong, Ernest B. (2006). La syndicalisation. *Statistique Canada, L'emploi et le revenu en perspective, automne 2006 (72-79)*.
6. Uppal, Sharanjit (2011). La syndicalisation, 2011. *Statistique Canada, L'emploi et le revenu en perspective, hiver 2011 (3-12)*.
7. Labrosse, Alexis (2013). La présence syndicale au Québec en 2012, ministère du Travail. http://www.travail.gouv.qc.ca/publications/bilans_annuels/la_presence_syndicale_au_quebec.html



Comment la présence syndicale des femmes et des hommes a-t-elle évolué au cours des dernières années au Québec? C'est à cette question que cet article tentera de répondre au regard des années 1997 à 2012⁸. Pour ce faire, il sera utile d'aborder l'évolution du taux de présence syndicale de chacun des sexes, de même que celle de l'emploi et de l'effectif syndical de ceux-ci. Seront ensuite présentés les taux de présence syndicale selon les secteurs d'activité économique en faisant ressortir les principales différences entre les hommes et les femmes. Enfin, la contribution relative des secteurs d'activité économique à l'évolution de la présence syndicale des hommes et des femmes au Québec durant cette période sera analysée.

Méthodologie et sources de données

Depuis 1997, l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada diffuse des données sur la présence syndicale au pays et dans chaque province canadienne⁹. Le taux de présence syndicale correspond au pourcentage de personnes visées par une convention collective par rapport à l'ensemble des salariés. Il est estimé par le ratio entre le nombre de salariés couverts par un syndicat et l'emploi total. Il se distingue du taux de syndicalisation, qui mesure la portion des salariés qui sont membres en règle d'un syndicat.

De plus, en raison de la faible validité des données sur le secteur agricole, surtout en ce qui concerne le nombre de salariés couverts par un syndicat, il est prescrit d'exclure les salariés de ce secteur de notre analyse¹⁰. Malgré cette exclusion, la population retenue correspond, pour toutes les années, à environ 99 % du total des salariés au Québec, tous secteurs confondus. Enfin, la période étudiée couvre les années 1997 à 2012.

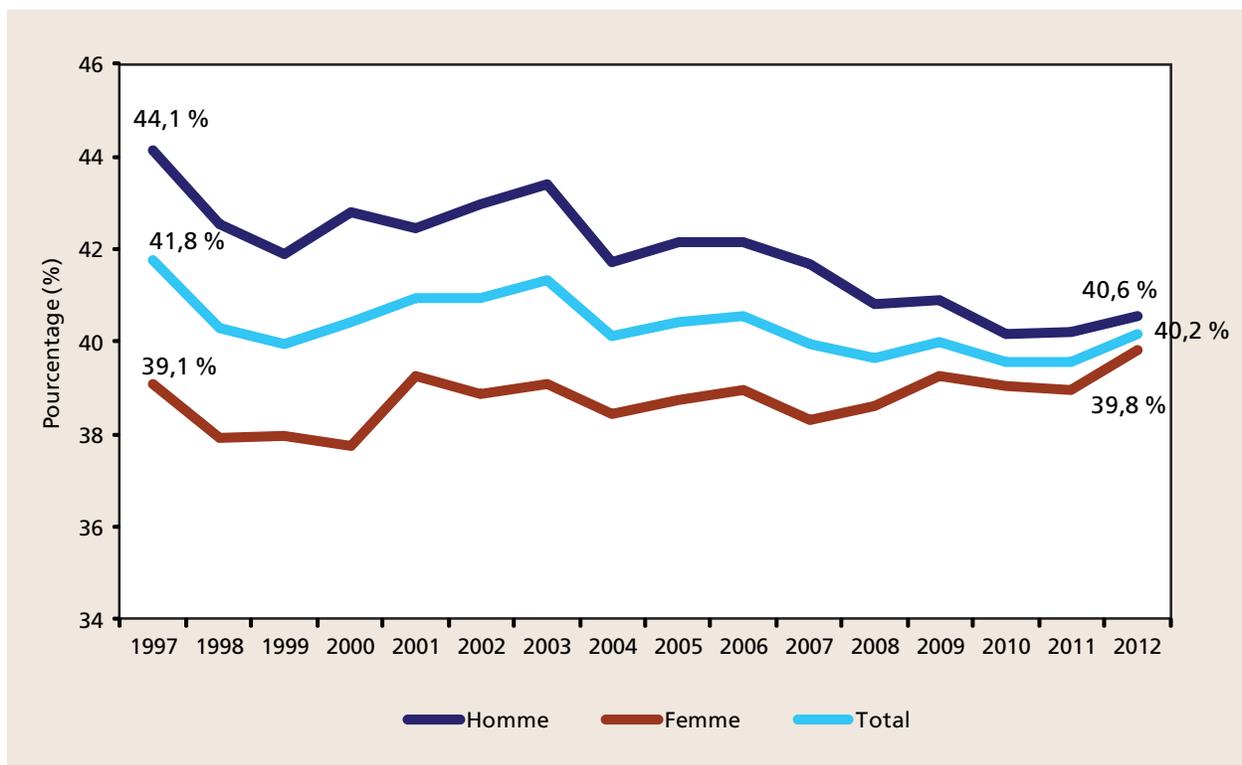
8. Pour obtenir une perspective historique plus détaillée de l'évolution de la présence syndicale au Québec et au Canada, consultez notamment les études suivantes : Akyeampong, Ernest B. (1998). Augmentation du taux de syndicalisation chez les femmes. *Statistique Canada, Perspective, hiver 1998 (33-47)*; Galarneau, D. et Sohn, Thao (2013). Les tendances à long terme de la syndicalisation. *Statistique Canada, Regards sur la société canadienne, novembre 2013*.
9. Les données de l'EPA s'intéressent à l'ensemble des travailleurs du Canada. Cependant, celles portant sur la présence syndicale excluent les travailleurs autonomes qui, en raison de leur statut, ne peuvent faire partie d'une unité de négociation parce que non syndiqués.
10. Statistique Canada recommande d'ailleurs de ne pas exploiter les données dont le coefficient de variabilité est supérieur à 30 %, ce qui peut être le cas lorsque la taille de l'échantillon est trop petite.



Le taux de présence syndicale des femmes et des hommes au Québec

Le graphique 1 illustre l'évolution de la présence syndicale entre 1997 et 2012 au Québec. Il indique une tendance à la baisse des taux de présence syndicale durant cette période. Ainsi, pour l'ensemble du Québec, il était de 41,8 % en 1997, comparativement à 40,2 % en 2012, ce qui représente une baisse de 1,6 point de pourcentage. Cette baisse est cependant plus marquée du côté des hommes, dont la présence syndicale est passée de 44,1 % à 40,6 % entre ces mêmes années, en baisse de 3,5 points de pourcentage.

Graphique 1
Évolution du taux de présence syndicale selon le sexe, Québec, 1997 à 2012



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, Cansim 282-0078, excluant le secteur agricole. Compilation du ministère du Travail du Québec.

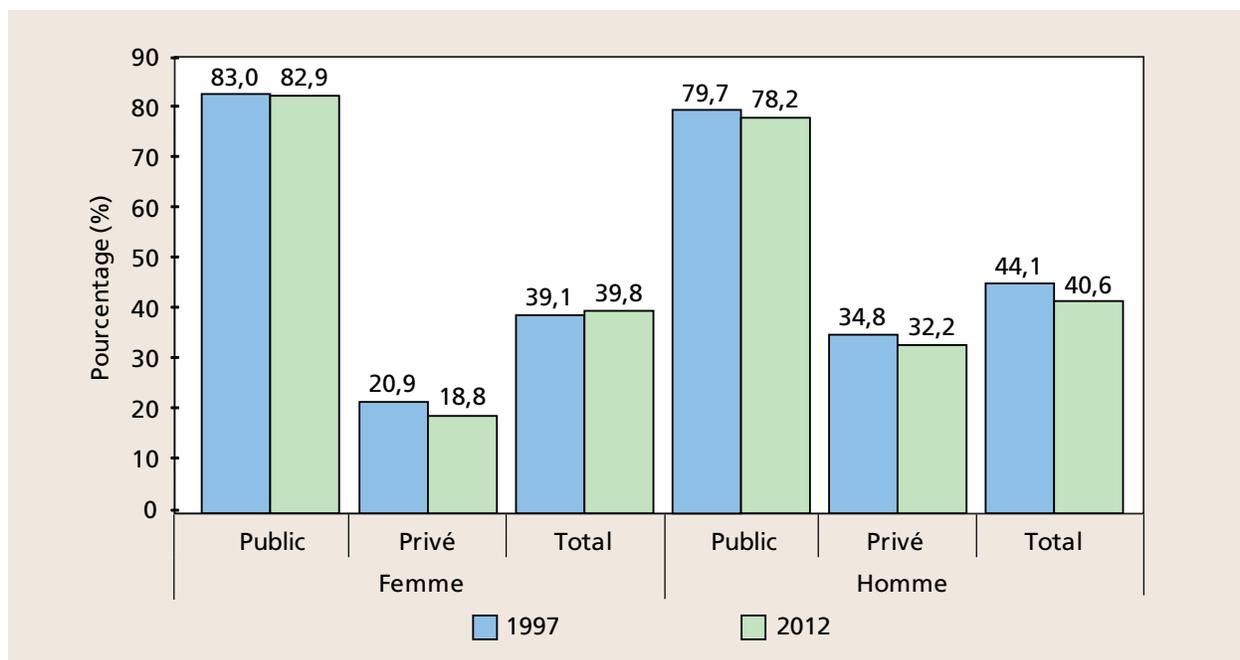
À l'opposé de la situation observée sur l'ensemble du Québec et du côté des hommes, la présence syndicale des femmes a augmenté entre 1997 et 2012, passant de 39,1 % à 39,8 %, en hausse de quelque 0,7 point de pourcentage. Il en résulte que l'écart entre le taux de présence syndicale des hommes et des femmes s'est presque entièrement résorbé durant ces années. De fait, cet écart, qui atteignait 5 points de pourcentage en 1997, n'est plus que de 0,8 point en 2012.



Le taux de présence syndicale des femmes et des hommes dans les secteurs public et privé

Le graphique 2 illustre qu'au Québec, le taux de présence syndicale des hommes est plus élevé que celui des femmes dans le secteur privé et au total, et inversement dans le secteur public. Entre 1997 et 2012, seul le taux global de présence syndicale des femmes a augmenté, alors que les taux affichés dans les secteurs public et privé ainsi que le taux global des hommes ont fluctué négativement. La baisse est cependant plus marquée dans le secteur privé que dans le secteur public, tant pour les hommes que pour les femmes.

Graphique 2
Évolution du taux de présence syndicale selon le sexe et le secteur d'origine, public et privé, Québec, 1997 et 2012



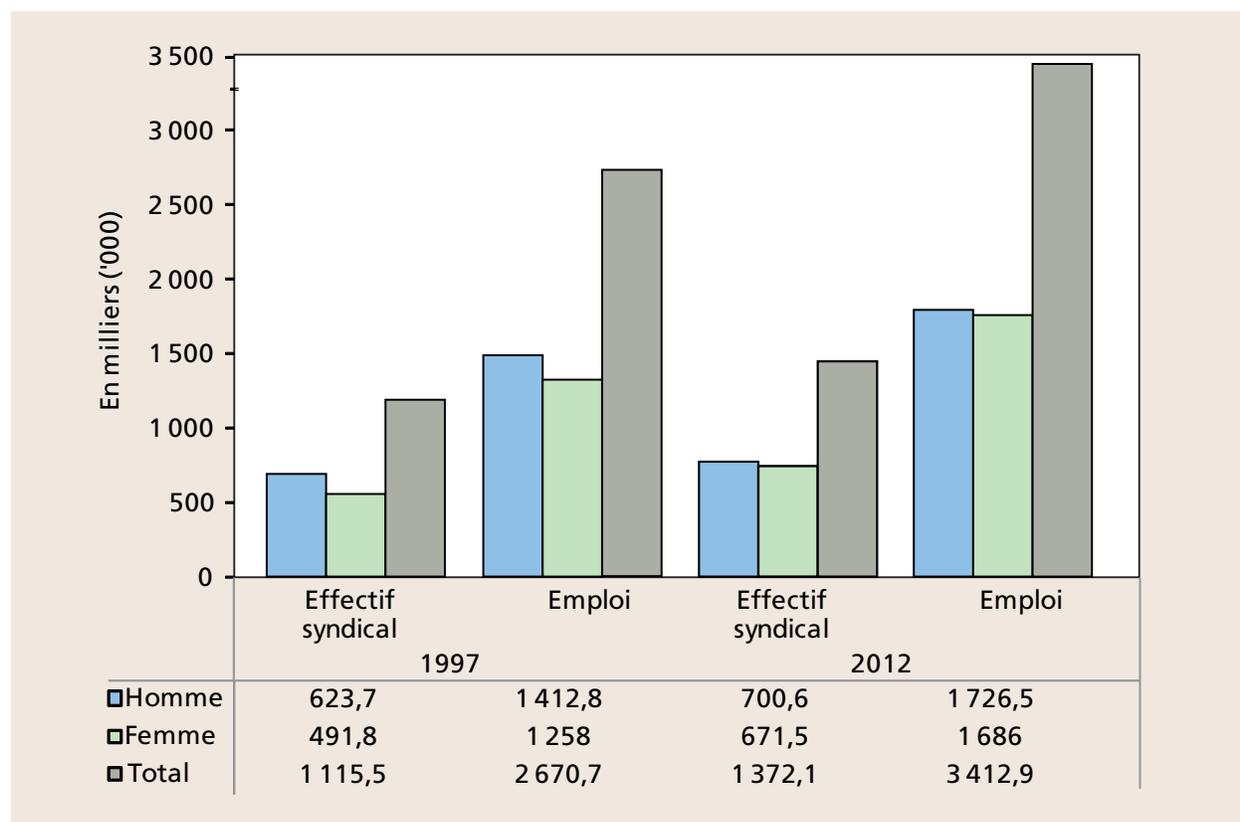
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, Cansim 282-0078, excluant le secteur agricole. Compilation du ministère du Travail du Québec.



L'évolution de l'emploi et de l'effectif syndical des femmes et des hommes

Au Québec, entre 1997 et 2012, l'emploi total (excluant les travailleurs autonomes) est passé de quelque 2 670 700 à 3 412 900, ce qui représente un taux de croissance annuel moyen d'environ 1,6 %. Parallèlement, l'effectif syndical a crû en moyenne d'environ 1,4 % par année, passant de 1 115 500 en 1997 à 1 372 100 en 2012. Cette croissance plus faible de l'effectif syndical au regard de celle de l'emploi se traduit par une baisse de la présence syndicale entre 1997 et 2012.

Graphique 3
Évolution de l'emploi et de l'effectif syndical selon le sexe, Québec, 1997 et 2012



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, Cansim 282-0078, excluant le secteur agricole. Compilation du ministère du Travail du Québec.

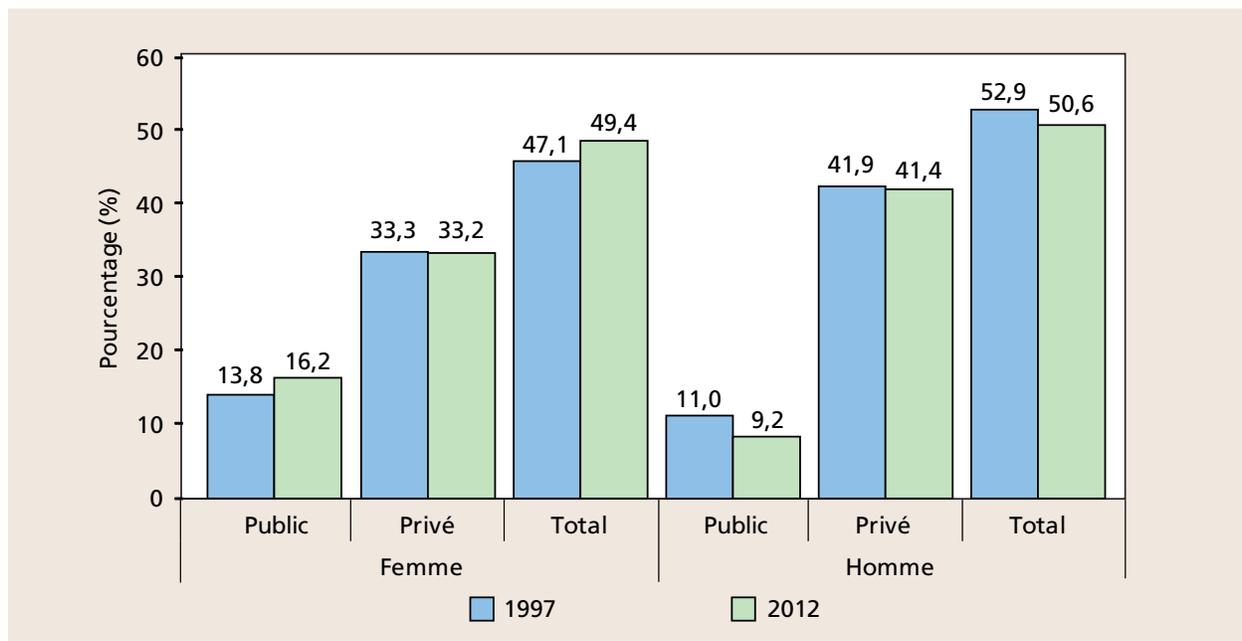
En 1997, les femmes occupaient 1 258 000 emplois, dont 491 800 étaient des emplois syndiqués. Les hommes en occupaient 1 412 800, dont 623 700 étaient assujettis à une convention collective. De 1997 à 2012, le taux de croissance annuel moyen de l'emploi des femmes se chiffre à 2 %, comparativement à 1,3 % pour les hommes, tandis que ce taux s'élève à 2,1 % dans le cas de l'effectif syndical des femmes, comparativement à 0,8 % pour celui des hommes. La plus forte croissance enregistrée par les femmes, tant en ce qui concerne l'emploi que l'effectif syndical, a eu pour effet de réduire substantiellement les écarts observés entre les hommes et les femmes.



L'évolution de la part de l'emploi des femmes et des hommes dans les secteurs public et privé

Le graphique 4 illustre l'évolution de la part de l'emploi des hommes et des femmes au Québec dans les secteurs public et privé et, au total, entre les années 1997 et 2012. D'emblée, il apparaît que la part totale de l'emploi des femmes a augmenté de 47,1 à 49,4 %, alors que celle des hommes est passée de 52,9 à 50,6 %.

Graphique 4
Répartition des employés (en pourcentage) selon le sexe et selon les secteurs privé et public, Québec, 1997 et 2012



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, Cansim 282-0078, excluant le secteur agricole. Compilation du ministère du Travail du Québec.

Du côté des hommes, la part de l'emploi a diminué tant dans le secteur public que dans le secteur privé, tandis que chez les femmes, cette part a aussi baissé dans le secteur privé, mais a augmenté dans le secteur public. Puisque le taux de présence syndicale des femmes a diminué dans les deux secteurs à l'étude (graphique 2), il apparaît que la légère hausse du taux global de ces dernières, soit de 39,1 à 39,8 %, a été stimulée par les gains d'emplois enregistrés dans le secteur public, dont le taux de présence syndicale est nettement plus élevé que dans le secteur privé¹¹. De fait, en 1997, 13,8 % des emplois étaient occupés par des femmes dans ce secteur, comparativement à 16,2 % en 2012, une hausse de 2,4 points de pourcentage.

11. Voir tableau 2, à la page 12 du présent article.



La présence syndicale des femmes et des hommes selon le secteur d'activité économique

Le tableau 1 présente le taux de présence syndicale selon le sexe et le secteur d'activité économique. Certains secteurs ont été regroupés¹² afin de simplifier l'analyse. Il indique qu'en 2012, la présence syndicale des hommes est plus élevée que celle des femmes dans tous les secteurs à l'étude, à l'exception de ceux de l'administration et des services publics.

Tableau 1
Taux de présence syndicale selon le sexe et le secteur d'activité économique, Québec, 1997 et 2012¹³

Secteur d'activité	1997 Femmes	1997 Hommes	2012 Femmes	2012 Hommes
Administration et services publics	78,1	78,4	78,6	77,2
Autres services	22,6	31,4	22,9	27,4
Commerce, hébergement et restauration	14,5	21,7	13,3	21,4
Construction	NS	54,6	14,0	65,4
Fabrication	26,5	47,5	25,5	40,1
Santé, éducation et assistance sociale	71,3	74,4	66,9	71,1
Ensemble des secteurs	39,1	44,1	39,8	40,6

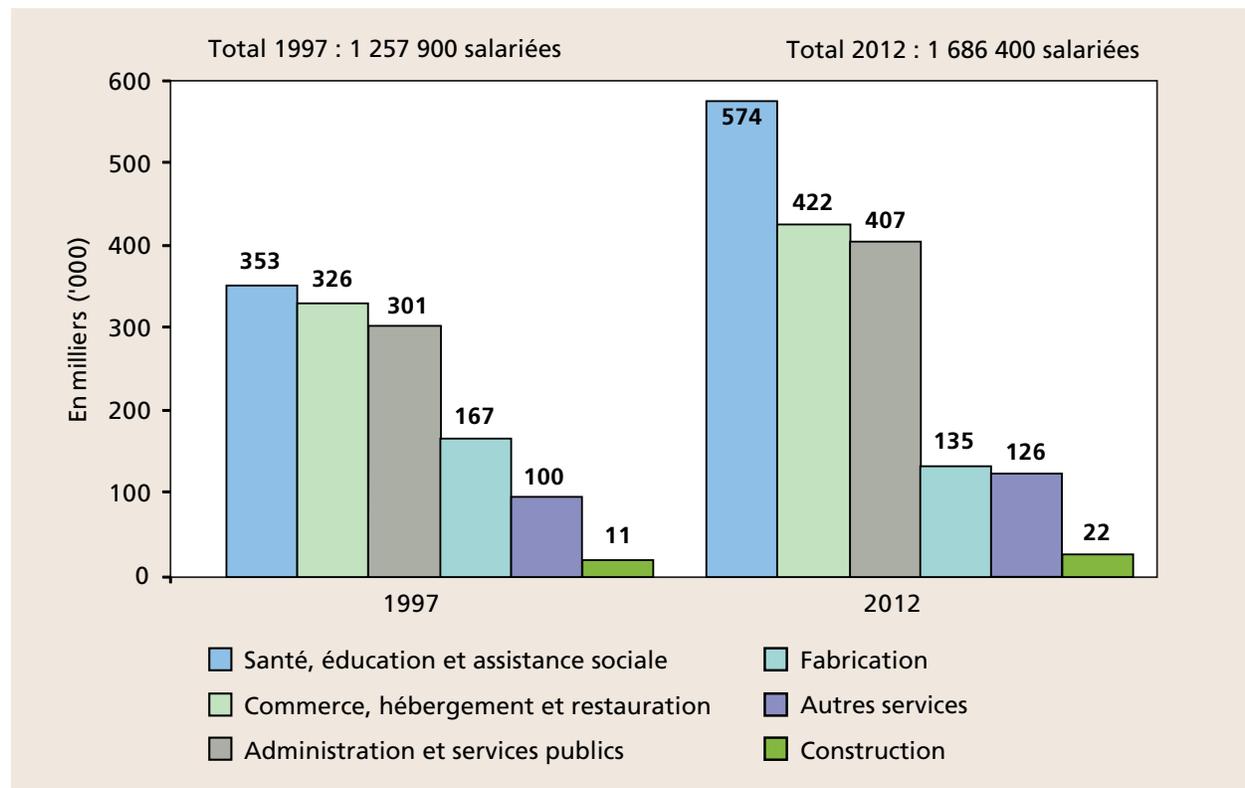
Les écarts entre le taux des hommes et des femmes sont cependant faibles dans ces secteurs; ils correspondent à 0,3 point de pourcentage en faveur des hommes en 1997 et à 1,4 point en faveur des femmes en 2012. L'écart le plus élevé (51,4 points de pourcentage) se trouve dans le secteur de la construction en 2012, où la présence syndicale des hommes s'élevait à 65,4 %, comparativement à seulement 14 % pour les femmes. Dans les autres secteurs, les écarts varient, en 1997, de 3 points de pourcentage dans ceux de la santé, de l'éducation et de l'assistance sociale à 21 points dans celui de la fabrication. En 2012, l'écart entre les hommes et les femmes a augmenté de 1,2 point de pourcentage dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'assistance sociale, alors qu'il a régressé de plus de 6 points dans celui de la fabrication.

12. La catégorie « Autres services » regroupe les secteurs suivants : Finance, assurances, immobilier et location; Services professionnels, scientifiques et techniques; Information, culture et loisirs; Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien; Transport et entreposage; Autres services. Il regroupe aussi le secteur Foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz, qui compte pour moins de 1 % de l'emploi au Québec en 2012.
13. Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, Cansim 282-0078, excluant le secteur agricole. Compilation du ministère du Travail du Québec.



L'évolution de l'emploi et de l'effectif syndical des femmes selon le secteur d'activité économique

Graphique 5
Répartition de l'emploi des femmes selon le secteur d'activité au Québec, 1997 et 2012, en milliers



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, Cansim 282-0078, excluant le secteur agricole. Compilation du ministère du Travail du Québec. Les données sont arrondies en milliers.

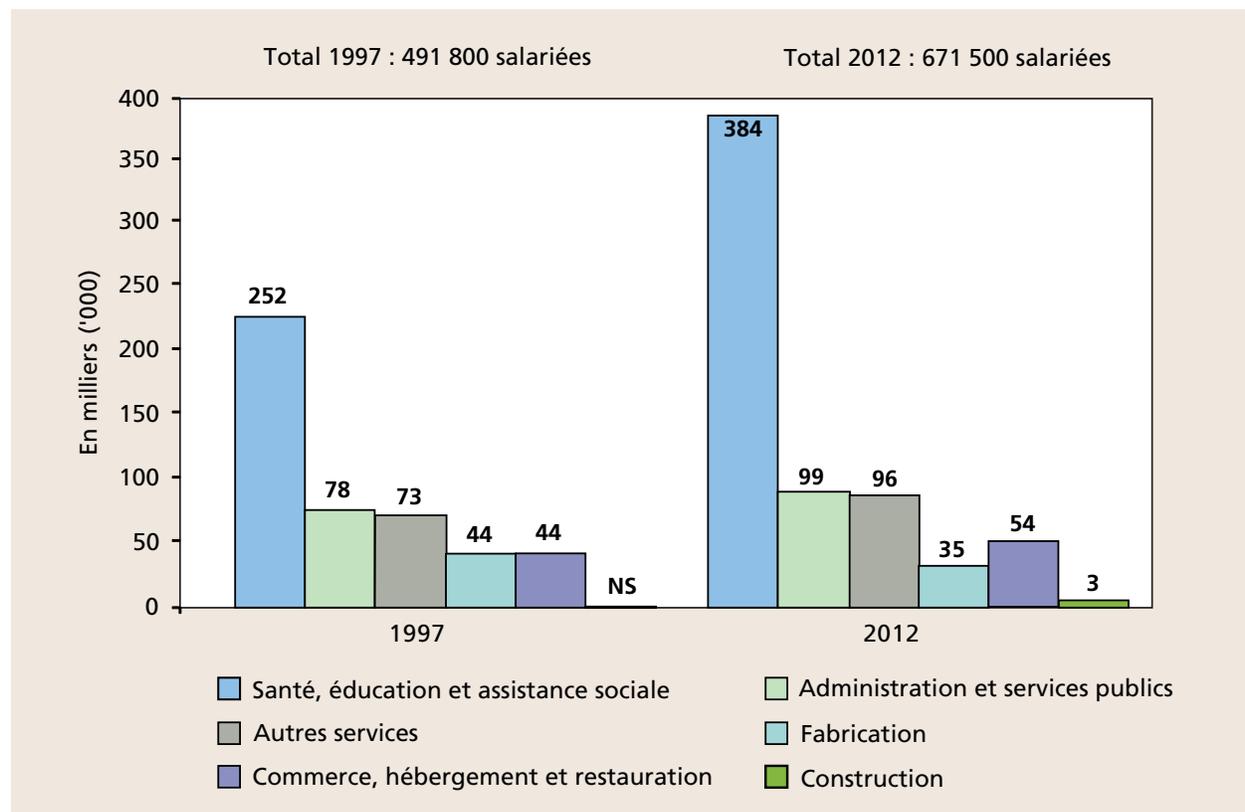
Le graphique 5 présente la répartition de l'emploi des femmes selon le secteur d'activité pour les années 1997 et 2012. Remarquons que la grande majorité des emplois se trouvent dans les secteurs des services, plus particulièrement ceux de la santé, de l'éducation et de l'assistance sociale. On en dénombrait quelque 574 000 en 2012, représentant un peu plus du tiers (34 %) de l'emploi féminin.

À l'opposé, les femmes sont beaucoup moins présentes dans les secteurs de la fabrication et de la construction. En 2012, ces secteurs ne comptaient que 9,3 % du total de l'emploi des femmes. Entre 1997 et 2012, seul le nombre d'emplois des femmes dans le secteur de la fabrication a diminué, passant de 167 000 en 1997 à 135 000 en 2012. La plus forte hausse de l'emploi s'observe dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'assistance sociale. De fait, l'emploi dans ces secteurs a augmenté de quelque 221 000 (+ 2,6 %) entre ces années.



Le graphique 6 présente la répartition de l'effectif syndical des femmes selon le secteur d'activité pour les années 1997 et 2012. Visiblement, la très grande majorité de femmes assujetties à une convention collective se trouvent dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'assistance sociale.

Graphique 6
Répartition de l'effectif syndical des femmes selon le secteur d'activité, Québec, 1997 et 2012, en milliers



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, Cansim 282-0078, excluant le secteur agricole. Compilation du ministère du Travail du Québec. Les données sont arrondies en milliers. NS : Non significatif.

C'est aussi dans ces secteurs que l'on observe la plus forte augmentation des effectifs syndiqués entre 1997 et 2012. Ainsi, le nombre de femmes syndiquées qu'on y retrouve est passé de quelque 252 000, en 1997, à 384 000, en 2012, représentant une hausse de 52 %. De plus, la hausse d'environ 132 000 salariées assujetties à une convention collective dans ces secteurs représente près des trois quarts (74 %) de l'augmentation de l'effectif syndical des femmes entre ces années.

Tout comme dans le cas de l'emploi, le nombre de femmes représentées par un syndicat a diminué dans le secteur de la fabrication, passant de quelque 44 000 en 1997 à 35 000 en 2012, en baisse d'environ 22 %. Enfin, les femmes syndiquées sont très peu nombreuses dans le secteur de la construction; on n'en retrouvait qu'environ 3 000 en 2012.

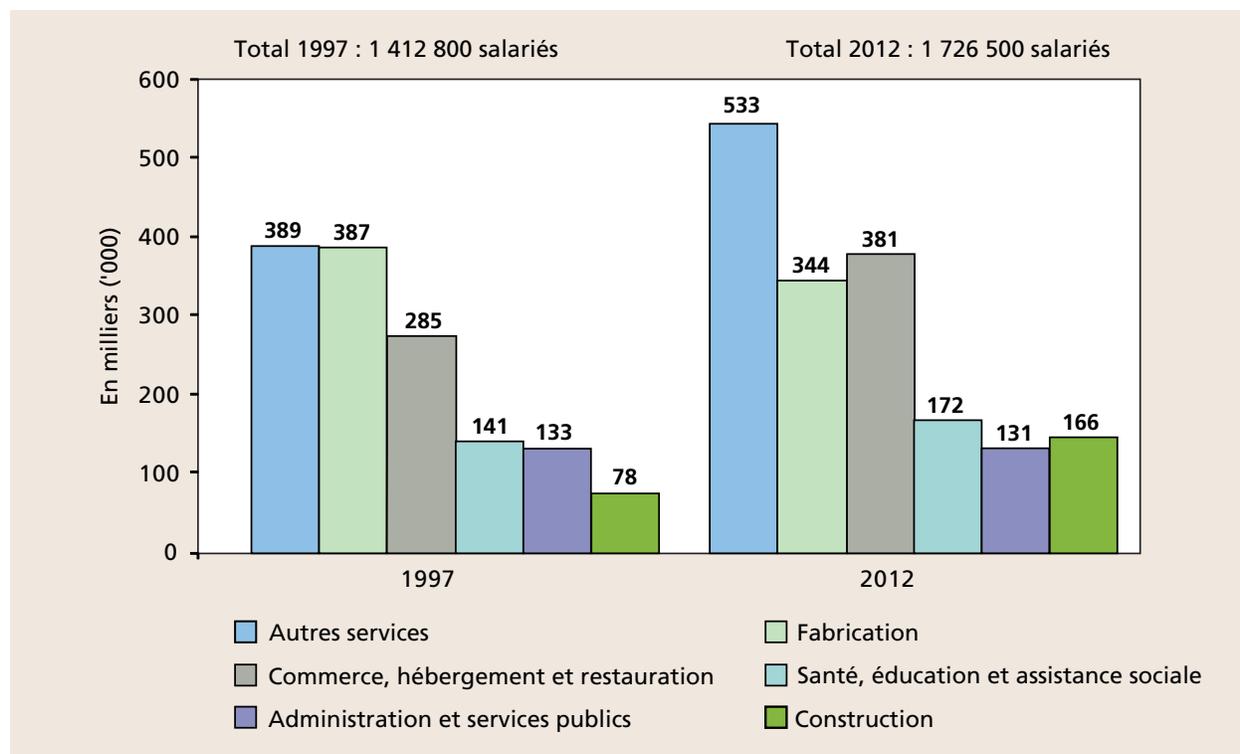


L'évolution de l'emploi et de l'effectif syndical des hommes, selon le secteur d'activité économique

Le graphique 7 présente la répartition de l'emploi des hommes selon le secteur d'activité économique pour les années 1997 et 2012. À l'instar des femmes, les emplois masculins se trouvent majoritairement dans les secteurs des services. Ceux-ci sont cependant moins nombreux que les femmes dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'assistance sociale et dans ceux du commerce, de l'hébergement et de la restauration. Par exemple, en 2012, ces secteurs regroupaient environ 1 534 000 emplois, dont quelque 981 000 étaient occupés par des femmes (64 % du total) et 553 000 par des hommes (36 %).

À l'opposé, les hommes sont beaucoup plus nombreux dans les secteurs de la fabrication et de la construction. Ainsi, en 2012, ces secteurs occupaient environ 666 000 salariés, dont 509 000 hommes (76 %) et 157 000 femmes (24 %). Cependant, tout comme celui des femmes, l'emploi des hommes a régressé dans le secteur de la fabrication, passant d'environ 387 000 en 1997 à 344 000 en 2012, en baisse de 11,2 %. L'emploi masculin a aussi diminué dans les secteurs de l'administration et des services publics, de quelque 133 000 en 1997 à 131 000 en 2012, alors que les femmes ont vu leur effectif augmenter d'environ 26 000 salariées dans ces secteurs durant cette même période. Notons toutefois que cette faible baisse de l'emploi masculin dans ces secteurs provient uniquement de celui des services publics¹⁴. À l'opposé, l'emploi masculin dans les autres secteurs à l'étude a augmenté. Dans le cas de la construction, il a plus que doublé, passant d'environ 78 000 en 1997 à 166 000 en 2012.

Graphique 7
Répartition de l'emploi des hommes selon le secteur d'activité au Québec, 1997 et 2012, en milliers.



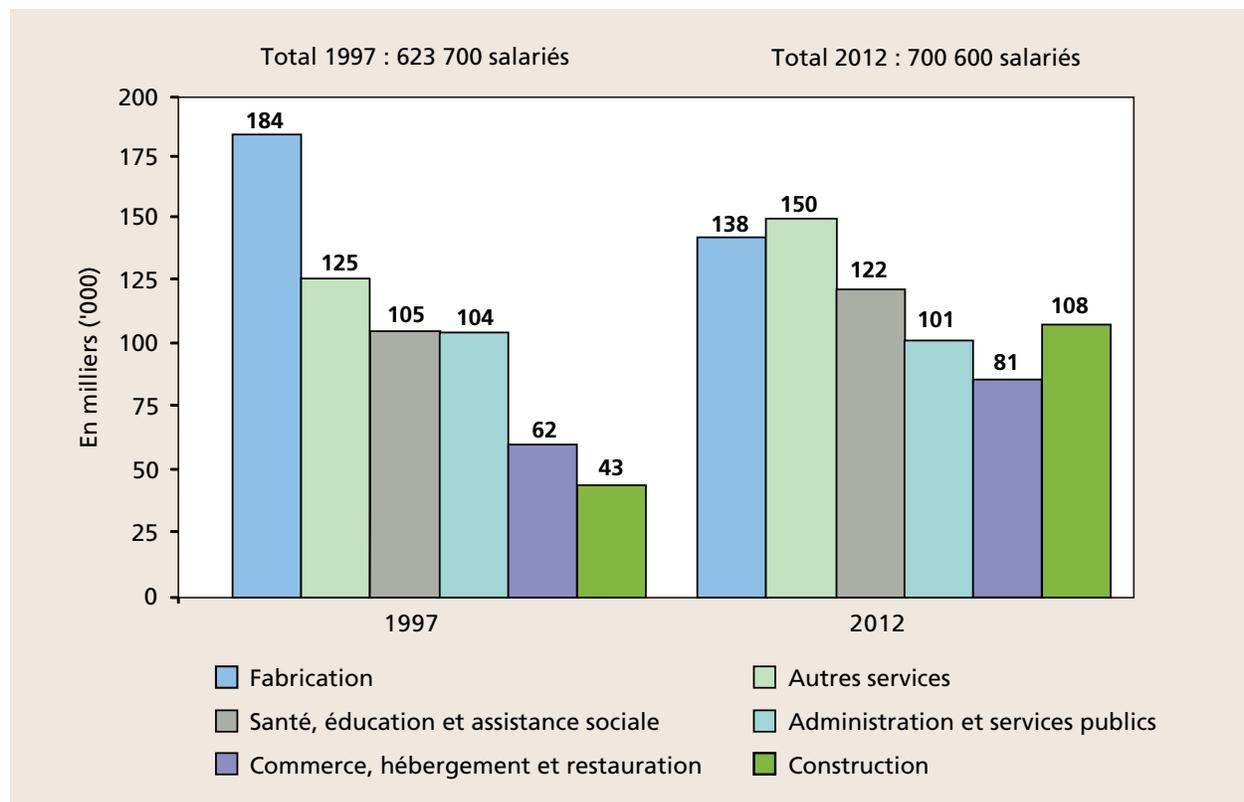
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, Cansim 282-0078, excluant le secteur agricole. Compilation du ministère du Travail du Québec. Les données sont arrondies en milliers.

14. Ce secteur inclut notamment la production et la distribution d'électricité, la distribution de gaz et d'eau.



Le graphique 8 présente la répartition de l'effectif syndical des hommes selon le secteur d'activité pour les années 1997 et 2012. En 1997, c'est le secteur de la fabrication qui regroupait le plus grand nombre d'hommes assujettis à une convention collective, avec quelque 184 000 salariés, soit environ 30 % du total observé pendant l'année. Entre 1997 et 2012, ce secteur a toutefois connu une baisse d'un quart (25 %) de ses effectifs, chutant à environ 138 000 en 2012, soit 46 000 salariés syndiqués en moins. Cette baisse a toutefois été atténuée par des hausses dans les autres secteurs à l'étude, notamment celui de la construction (quelque 65 000 salariés syndiqués de plus). Enfin, bien qu'au total l'effectif syndical des hommes soit supérieur à celui des femmes, il est nettement inférieur dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'assistance sociale. En 2012, l'effectif masculin se chiffrait à environ 122 000 salariés, comparativement à quelque 384 000 dans le cas des femmes.

Graphique 8
Répartition de l'effectif syndical des hommes selon le secteur d'activité, Québec, 1997 et 2012, en milliers



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, Cansim 282-0078, excluant le secteur agricole. Compilation du ministère du Travail du Québec. Les données sont arrondies en milliers.



La contribution relative des secteurs d'activité économique à la présence syndicale selon le sexe

Cette section s'intéresse à la contribution relative des différents secteurs d'activité économique au taux de présence syndicale. En outre, l'apport d'un secteur à ce taux est influencé par la proportion de salariés couverts par une convention collective qui s'y trouve, mais aussi par son importance relative en ce qui a trait au nombre d'emplois. Ainsi, l'apport relatif se calcule en multipliant le taux de présence syndicale de chaque secteur d'activité par la part de l'emploi total que représente celui-ci et en divisant ce résultat par 100. Suivant cette méthode, la contribution des secteurs public et privé, selon le sexe, au taux de présence syndicale du Québec sera d'abord mesurée. Par la suite, la contribution de chacun des secteurs d'activité économique (tableau 1, graphiques 5 à 8) à la présence syndicale des hommes et femmes pour les années 1997 et 2012 sera estimée.

Le tableau 2 présente, pour chacun des sexes, la contribution relative des secteurs privé et public au taux de présence syndicale de l'ensemble du Québec, de même que les variables avec lesquelles cette contribution est estimée¹⁵.

Tableau 2
Part de l'emploi, taux de présence syndicale et contribution relative (en points de pourcentage) selon le sexe et le secteur d'origine, privé et public, Québec, 1997 et 2012.

Secteur d'activité	Part de l'emploi (%)			Taux de présence syndicale (%)			Contribution relative (en points de pourcentage)		
	1997	2012	Différence	1997	2012	Différence	1997	2012	Différence
Public - femmes	13,8	16,2	2,4	83,0	82,9	-0,1	11,4	13,4	2,0
Public - hommes	11,0	9,2	-1,8	79,7	78,2	-1,5	8,8	7,2	-1,6
Public - total	24,8	25,4	0,6	81,5	81,2	-0,3	20,2	20,6	0,4
Privé - femmes	33,3	33,2	-0,1	20,9	18,8	-2,1	7,0	6,2	-0,8
Privé - hommes	41,9	41,4	-0,5	34,8	32,2	-2,6	14,6	13,3	-1,3
Privé - total	75,2	74,6	-0,6	28,6	26,2	-2,4	21,6	19,5	-2,1

En 1997, la plus forte contribution (14,6 points de pourcentage) provenait des hommes dans le secteur privé, alors qu'en 2012, c'est celle des femmes du secteur public qui était la plus élevée (13,4 points), presque à égalité avec celle des hommes du secteur privé (13,3 points). C'est aussi dans ce seul secteur (public) que la contribution des femmes est supérieure à celle des hommes, tant en 1997 qu'en 2012. De plus, entre ces années, seule la contribution relative des femmes dans le secteur public a augmenté. De fait, en 2012, les femmes salariées de ce secteur accaparaient 16,2 % de l'emploi total, comparativement à 13,8 % en 1997. C'est donc la part accrue de l'emploi des femmes dans ce secteur fortement syndiqué qui explique en grande partie le rapprochement de son taux de présence syndicale avec celui des hommes.

Enfin, concernant la contribution relative d'un secteur d'activité au taux de présence syndicale, le tableau 2 illustre qu'en dépit du fait que le secteur public ne regroupe qu'environ le quart des salariés et que le secteur privé en regroupe les trois quarts, la contribution relative des deux secteurs est presque identique parce que le taux de présence syndicale du secteur public est nettement plus élevé que celui du privé. Dans le même

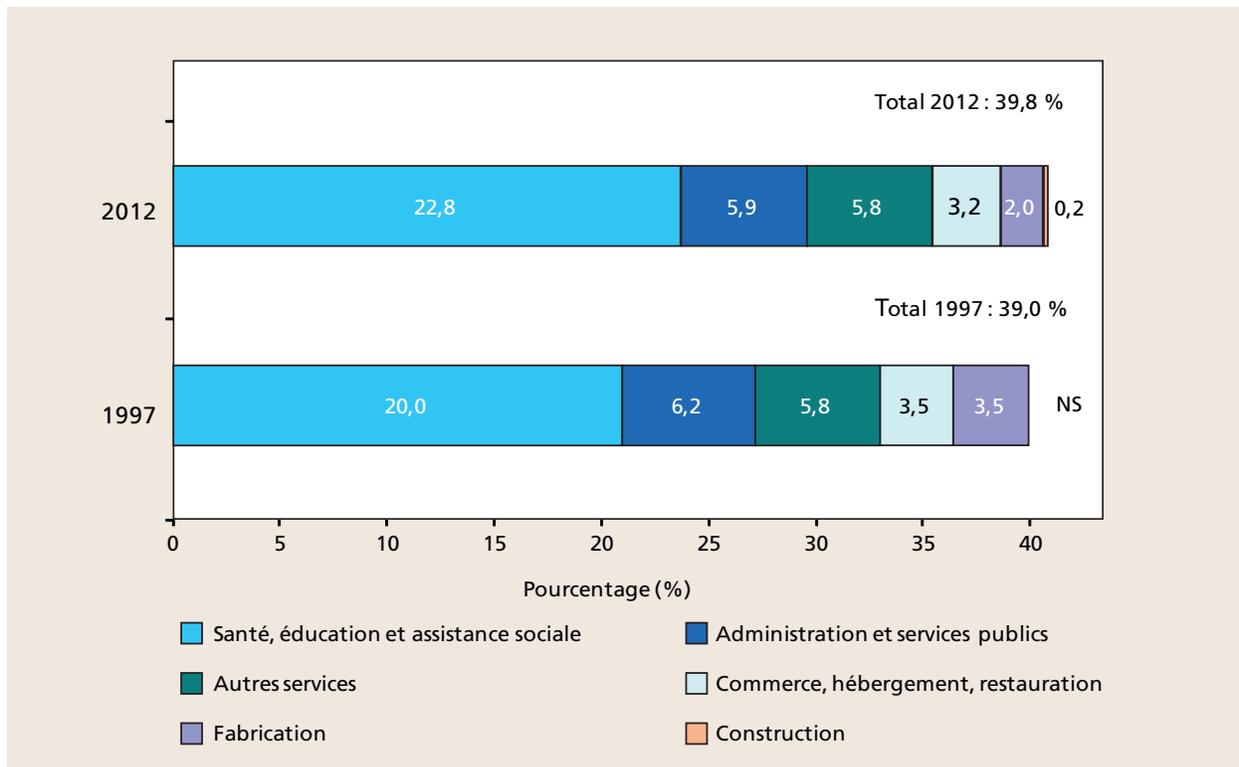
15. Par exemple, pour mesurer la contribution des hommes dans le secteur privé en 2012, il suffit de multiplier leur part de l'emploi, soit 41,4 %, par leur taux de présence syndicale, soit 32,2 %, et de diviser par 100, ce qui donne une contribution d'environ 13,3 points au taux global de présence syndicale en 2012, qui est de 40,2 %.



ordre d'idées, la contribution relative des femmes du secteur public (13,4 points de pourcentage) est presque identique à celle des hommes du secteur privé (13,3 points), bien que la part de l'emploi de ces derniers soit beaucoup plus grande dans ce secteur.

Dans cette section, il est également question de l'apport relatif de chaque secteur d'activité au taux global de présence syndicale de chacun des sexes. Dans le cas des femmes, le graphique 9 illustre d'emblée que la plus forte contribution provient des secteurs de la santé, de l'éducation et de l'assistance sociale. En 2012, ces secteurs expliquaient 22,8 des 39,8 points de pourcentage de la présence syndicale des femmes, soit plus de la moitié (51,3 %) du total de cette année. Ces secteurs expliquent aussi en grande partie la hausse de la présence syndicale des femmes au cours de la période à l'étude. En effet, seule la contribution de ces secteurs a augmenté de façon marquée entre ces années, passant de 20 points de pourcentage en 1997 à environ 22,8 points en 2012. De fait, cette variation s'explique par une hausse substantielle de la part des femmes en emploi dans ces secteurs. En 1997, on y retrouvait 28,1 % des travailleuses, comparativement à 34 % en 2012. À l'opposé, la plus forte baisse de contribution s'observe dans le secteur de la fabrication. Entre ces mêmes années, la proportion de salariées qu'on y retrouve est passée de 13,3 à 8 %, tandis qu'on remarque une baisse de la présence syndicale de ces dernières, de 26,5 à 25,5 % (tableau 1).

Graphique 9
Contribution (en points de pourcentage) au taux de présence syndicale des femmes selon le secteur d'activité, Québec, 1997 et 2012

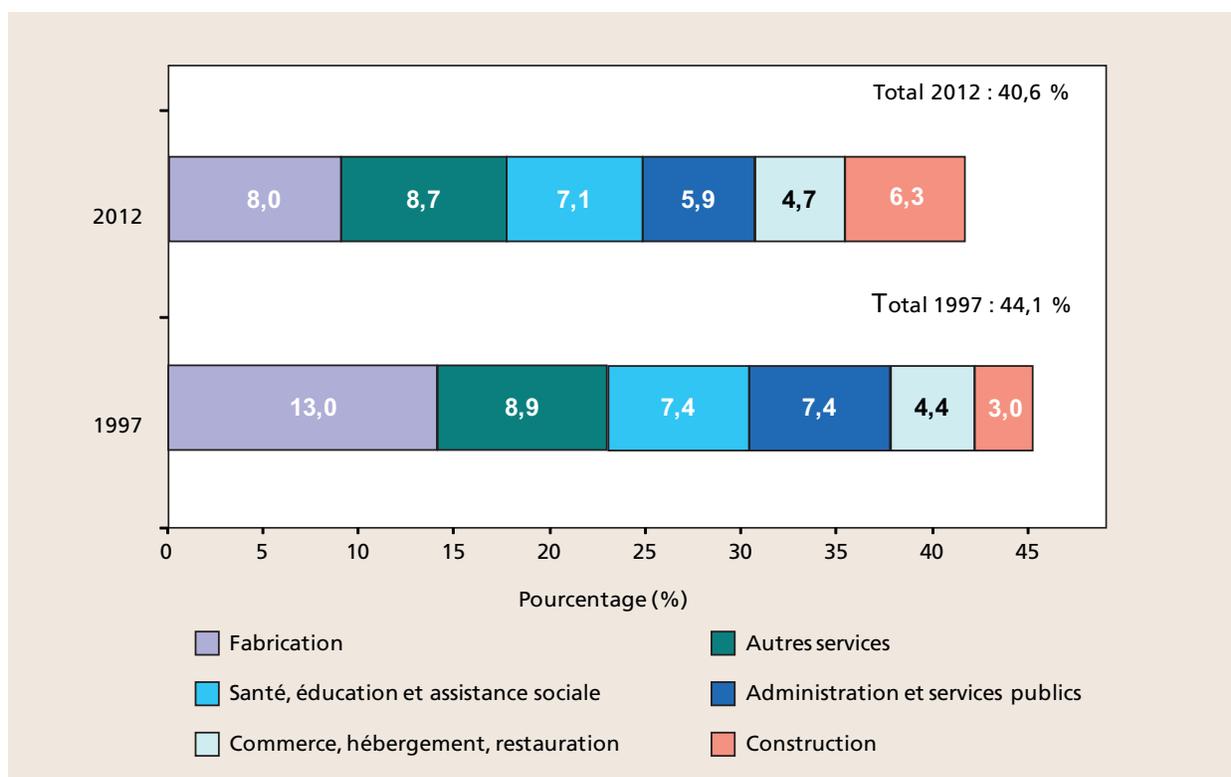


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, Cansim 282-0078, excluant le secteur agricole. Compilation du ministère du Travail du Québec. NS : Non significatif



Le graphique 10 présente l'apport relatif de chaque secteur d'activité au taux global de présence syndicale des hommes. Contrairement aux femmes, dont la contribution au taux de présence syndicale provenait majoritairement des secteurs de la santé, de l'éducation et de l'assistance sociale, la contribution des secteurs d'activité à la présence syndicale des hommes est répartie plus également. Notons cependant une prépondérance du secteur de la fabrication, du moins en 1997. De fait, ce secteur expliquait 13 points du total de 44,1 % de cette année-là. Toutefois, cette contribution a chuté de 5 points de pourcentage depuis, ne comptant que pour 8 points sur un peu plus de 40 % en 2012. Cette baisse s'explique par une diminution de la part de l'emploi de ce secteur qui occupait 27,4 % des travailleurs en 1997, comparativement à 19,9 % en 2012. Parallèlement, le taux de présence syndicale de ceux-ci dans ce secteur a reculé de plus de 7 points de pourcentage entre ces années, passant de 47,5 % en 1997 à 40,1 % en 2012.

Graphique 10 : Contribution (en points de pourcentage) au taux de présence syndicale des hommes selon le secteur d'activité, Québec, 1997 et 2012



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, Cansim 282-0078, excluant le secteur agricole. Compilation du ministère du Travail du Québec.

À l'opposé, on dénote une hausse importante de la contribution du secteur de la construction qui a augmenté d'un peu plus de 3 points entre 1997 et 2012. Les autres secteurs dont la contribution a augmenté dans une moindre mesure sont ceux du commerce, de l'hébergement et de la restauration (de 4,4 points en 1997 à 4,7 en 2012). Bien que ces secteurs occupent une proportion un peu plus élevée de femmes que d'hommes, tant en 1997 qu'en 2012, la différence de contribution entre les sexes s'explique surtout par un taux de présence syndicale nettement plus élevé du côté des hommes (tableau 1), mais aussi parce que la proportion occupée par les hommes dans ce secteur est passée de 20,2 à 22,1 % entre ces années. En résumé, entre 1997 et 2012, le déclin de l'emploi dans le secteur de la fabrication explique grandement la baisse du taux de présence syndicale des hommes d'environ 3,5 points. Les baisses de contribution des autres secteurs sont nettement plus faibles et ont pu être contrebalancées par des hausses, notamment celle observée dans le secteur de la construction.



Principales constatations et conclusion

Cet article a permis de constater qu'entre 1997 et 2012, le taux de présence syndicale des hommes a suivi une tendance à la baisse, passant de 44,1 à 40,6 % (graphique 1), tandis que celui des femmes a légèrement augmenté, de 39,1 à 39,8 %, si bien que l'écart observé entre le taux des hommes et celui des femmes n'est plus que de 0,8 point de pourcentage en 2012.

Au cours de la période à l'étude, tant la croissance annuelle moyenne de l'emploi que celle de l'effectif syndical ont été supérieures du côté des femmes (graphique 3). Il en résulte notamment qu'en 2012, l'écart entre la part de l'emploi des hommes (50,6 %) et celle des femmes (49,4 %) s'est également presque résorbé. La part de l'emploi des hommes a diminué tant dans le secteur privé que public (graphique 4), tandis que celle des femmes a augmenté dans ce dernier secteur. C'est d'ailleurs cette hausse de l'emploi dans le secteur public qui a engendré une croissance de la présence syndicale des femmes entre 1997 et 2012.

Par ailleurs, les hommes affichent des taux de présence syndicale supérieurs à ceux des femmes dans la plupart des secteurs d'activité, à l'exception de ceux de la santé, de l'éducation et de l'assistance sociale (tableau 1). De fait, l'emploi et l'effectif syndical des femmes ont considérablement augmenté dans ces derniers secteurs (graphiques 5 et 6).

Entre 1997 et 2012, l'emploi masculin a progressé dans l'ensemble des secteurs des services et de la construction, mais a régressé dans celui de la fabrication (graphique 7). Alors qu'en 1997 on retrouvait la majorité de l'effectif syndical masculin dans le secteur de la fabrication, en 2012, c'est le secteur des autres services qui en regroupe le plus grand nombre (graphique 8).

Concernant la contribution relative des secteurs d'activité économique à la présence syndicale au Québec, la plus forte contribution provenait, en 1997, de l'effectif syndical masculin dans le secteur privé (tableau 2) alors qu'en 2012, elle provenait majoritairement du secteur public, plus particulièrement de l'effectif syndical féminin.

Quant à la contribution relative des secteurs d'activité économique à la présence syndicale des femmes, elle provenait majoritairement des secteurs de la santé, de l'éducation et de l'assistance sociale, tant en 1997 qu'en 2012 (graphique 9). Du côté des hommes, on remarquait une prédominance de la contribution du secteur de la fabrication en 1997, alors qu'en 2012, celle du secteur des autres services l'a surpassée (graphique 10).

En introduction, il a été question du taux de présence syndicale dans l'ensemble du Canada qui est maintenant plus élevé du côté des femmes, et ce, depuis quelques années, et du fait que certains auteurs s'étaient penchés sur ce phénomène. L'un d'entre eux évoque le fait que les femmes ont accaparé une part nettement plus grande des emplois syndiqués que les hommes. Cela semble être aussi le cas au Québec, notamment lorsque l'on compare la croissance de l'emploi des femmes à celle des hommes dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'assistance sociale, dont les taux de présence syndicale sont particulièrement élevés (tableau 1). Ainsi, en 2012, le niveau d'emploi féminin dans ces secteurs était d'environ 62 % plus élevé qu'en 1997, alors que du côté masculin, il ne l'était que de 22 %. En revanche, le niveau d'emploi masculin a augmenté davantage que celui des femmes dans les secteurs des services privés où le taux de présence syndical est nettement plus faible que dans ceux des services publics.

Enfin, une auteure a soulevé un autre aspect qui concerne l'évolution récente de la structure de l'économie canadienne dans laquelle les secteurs d'activités reliés aux services prennent de plus en plus d'importance au détriment de ceux de la fabrication. Ce phénomène aurait influencé négativement le taux de présence syndicale des hommes au Canada. Au Québec, c'est aussi la baisse de l'emploi des hommes dans le secteur manufacturier qui explique en grande partie que le taux de présence syndicale de ceux-ci a décliné durant la période à l'étude. Si cette tendance se maintient, et si les hommes ne prennent pas davantage de place dans les secteurs plus syndiqués, comme ceux de la santé, de l'éducation et de l'assistance sociale, il ne serait pas étonnant que le taux de présence syndicale des femmes finisse par surpasser celui des hommes au Québec, tout comme ce que l'on observe dans l'ensemble du Canada depuis quelques années.